



REFORME DU CONGE BONIFIE : **La CGT dénonce une véritable escroquerie !!**

NON ! M. le Président, tous les bénéficiaires du droit à congé bonifié ne vous ont pas demandés à partir « **plus souvent et moins longtemps** » dans leur département d'origine.
NON ! M. Macron, les 65 jours que nous pouvons passer tous les 3 ans auprès de nos familles en outre-mer ne sont pas trop longs.

Ces contre-vérités, que nous entendons depuis 30 ans, servent une fois de plus de prétextes aux velléités de réformes de ce droit. Si vous voulez vraiment savoir ce que veut la majorité de celles et ceux pouvant prétendre aux congés bonifiés ; la CGT vous le dit :

« Une application du droit commune aux trois versants de la fonction publique, une définition claire et simplifiée du CIMM, l'arrêt des discriminations subies à cause du congé bonifié. »

Véritable réforme ou vraie arnaque ??



Avec une réunion interministérielle qui s'est tenue le 11 janvier le gouvernement a lancé une offensive qui, si nous ne la controns pas, aboutira à la fin des congés bonifiés. Le compte-rendu de cette réunion nous renseigne clairement sur les objectifs et les axes de travail fixés aux différentes parties présentes. L'Etat est à la manette à travers le Ministère des Comptes Publics et la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique(DGAFP).

Pour la CGT, cette réforme est une escroquerie et il est impensable d'accepter un tel recul du droit. Certes, nous n'en sommes qu'au début car les négociations n'ont pas commencé. Il n'en demeure pas moins que le gouvernement voulant aller vite, nous devons aussi réagir vite. **Analysons, débattons et décidons ensemble de l'avenir des Congés Bonifiés.**

La CGT propose de se réunir en Assemblée Générale :
Le 27 février 2019 à partir de 13h30
Bourse du travail, Salle Grande Croizat
3 rue du Château 75010 Paris
Métro République